

**Demande de crédits complémentaires**  
**pour les crédits de rénovation et extension de la voirie, du réseau**  
**des collecteurs publics et du réseau de distribution d'eau**  
**de la Direction des travaux**  
**relatifs à l'exercice 2007**

*Préavis n° 2007/39*

Lausanne, le 23 août 2007

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

**1. Objet du préavis**

Le 6 décembre 2006, votre Conseil adoptait les conclusions du préavis n° 2006/54<sup>1</sup> du 28 septembre 2006, intitulé « *Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations de régulation du trafic et réparation d'ouvrages, Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics, Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau* » et octroyait à la Direction des travaux un crédit global de 12'250'000 francs pour l'année 2007.

Le nombre de chantiers imprévus à entreprendre, ainsi que ceux nécessaires à une bonne coordination des travaux en ville de Lausanne et sur le territoire des communes alimentées au détail nécessitent un montant supplémentaire de 1'100'000 francs pour financer les frais de rénovation, d'adaptation et d'extension de la voirie, 500'000 francs pour financer les travaux de mise en séparatif du réseau d'évacuation et 1'800'000 francs pour financer les travaux de rénovation et d'extension du réseau d'eau potable, soit un montant total de 3'400'000 francs.

---

<sup>1</sup> BCC 9, 2006-2007, tome 1, pages à paraître

## 2. Préambule

Par « rénovation et extension de la voirie, des collecteurs publics et du réseau de distribution d'eau », il faut entendre l'ensemble des travaux « ordinaires » d'entretien et d'amélioration réalisés annuellement par le service des routes et de la mobilité, le service d'assainissement et **eauservice**, soit essentiellement :

- les travaux de rénovation, d'adaptation et d'extension de la voirie en relation avec des dégradations et des réaménagements de l'espace public, les rénovations de la voirie entraînées par des modifications ou des développements des réseaux des conduites industrielles et des collecteurs, la rénovation d'ouvrages d'art et d'édicules publics et la rénovation du marquage routier ;
- la réfection et le remplacement des collecteurs existants, l'extension du réseau de collecteurs publics et la réfection du lit des cours d'eau naturels ;
- le remplacement d'installations vétustes ou de calibre insuffisant, la réhabilitation d'installations pour en prolonger la durée de vie, les modifications et le prolongement de tracé et la pose de nouvelles conduites sur le réseau de distribution d'eau potable, suite notamment à la légalisation de nouvelles zones constructibles. En ce qui concerne les échanges périodiques des compteurs d'eau, il faut entendre les remplacements des postes de mesure (compteurs, clapets, filtres, brise-jets) installés chez les clients depuis plus de 13 ans.

Les montants alloués en tant que « crédit de rénovation et d'extension » sont considérés comme des crédits-cadres ; ils sont subdivisés de manière interne en sous-crédits distincts en fonction des divers chantiers ouverts durant l'année. Il n'est pas admis d'ouvrir un sous-crédit à valoir sur le crédit d'extension d'une année échue. Il y a lieu de rappeler également que les sous-crédits sont exploités comme des crédits d'investissement.

Pour l'exercice 2007, les crédits alloués sont les suivants :

Service des routes et de la mobilité	4'600'000.00
Service d'assainissement	2'350'000.00
<b>eauservice</b>	5'300'000.00
<b>Total</b>	<b>12'250'000.00</b>

L'estimation de ces futurs travaux en **mai/juin pour l'année suivante** est toujours très malaisée étant donné le nombre et la variété des contraintes auxquelles sont soumises les interventions des services techniques :

- la nécessité de coordonner les travaux de fouilles des Services industriels et de Travaux entre eux et avec les entreprises privées, ainsi qu'avec d'autres communes clientes et l'État de Vaud, afin de réduire les coûts de génie civil et de limiter les nuisances ;
- l'avancement des études ;
- les modifications de tracés ;
- les demandes imprévisibles de raccordements d'immeubles ou de lotissements ;
- la réfection des chaussées ;
- les avaries sur le réseau d'électricité et les ruptures sur le réseau d'eau ;
- les campagnes de contrôle réalisées ponctuellement, permettant de déterminer l'état des réseaux souterrains.

Il est donc difficile de prévoir avec précision l'importance et le nombre de chantiers qui seront effectivement ouverts. Les services techniques doivent faire preuve de souplesse et de réactivité pour s'adapter en permanence à la réalité du terrain et aux événements, en avançant ou reportant les chantiers planifiés.

### 3. Situation des crédits (juin 2007)

#### 3.1 Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations de régulation du trafic et réfection d'ouvrages

	Crédits accordés	Chantiers ouverts <sup>1</sup>	Dépenses projetées 3 <sup>ème</sup> trimestre	Dépenses projetées 4 <sup>ème</sup> trimestre	Total dépenses ouvertes/projetées
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Système d'exploitation des transports	2'000'000.00	1'415'000.00	235'000.00	135'000.00	1'785'000.00
Rénovation et réaménagement des espaces publics	600'000.00	360'000.00	290'000.00	160'000.00	810'000.00
Travaux liés aux remplacements et extensions ordinaires des réseaux des conduites souterraines	770'000.00	840'000.00	150'000.00	30'000.00	1'020'000.00
Rénovation d'ouvrages	180'000.00	72'500.00	62'500.00	45'000.00	180'000.00
Rénovation d'édicules publics	80'000.00	30'000.00	55'000.00	50'000.00	135'000.00
Fournitures pour l'unité « Travaux »	80'000.00	0.00	50'000.00	30'000.00	80'000.00
Travaux de marquage routier, de signalisation et de régulation	190'000.00	130'000.00	40'000.00	20'000.00	190'000.00
Travaux liés au renouvellement des conduites souterraines engagés depuis le Pont de Chailly	700'000.00	1'500'000.00	0.00	0.00	1'500'000.00
<b>Total</b>	<b>4'600'000.00</b>	<b>4'347'500.00</b>	<b>882'500.00</b>	<b>470'000.00</b>	<b>5'700'000.00</b>

**Différence coût total – crédit accordé : Fr. 1'100'000.-**

<sup>1</sup>Les chiffres de la colonne « Chantiers ouverts » représentent les montants engagés.

**3.2 Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics**

	<b>Crédits accordés</b>	<b>Chantiers ouverts<sup>1</sup></b>	<b>Chantiers projetés 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres</b>	<b>Total chantiers ouverts/projetés</b>
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Extension du réseau (mise en séparatif)	1'910'000.00	1'825'000.00	475'000.00	2'300'000.00
Remplacement du réseau	440'000.00	520'000.00	30'000.00	550'000.00
<b>Total</b>	<b>2'350'000.00</b>	<b>2'345'000.00</b>	<b>505'000.00</b>	<b>2'850'000.00</b>

**Différence coût total – crédit accordé : Fr. 500'000.-**

<sup>1</sup>Les chiffres de la colonne « Chantiers ouverts » représentent les montants engagés.

Liste des « Chantiers ouverts »

Av. des Alpes	Lausanne	285'000.00
Av. Victor-Ruffy	Lausanne	100'000.00
Av. de Béthusy (secteur pl. Ours)	Lausanne	26'000.00
Av. de Béthusy (tronçon Ours-Dôle)	Lausanne	491'000.00
Ch. des Abeilles	Lausanne	797'000.00
Ch. de la Joliette	Lausanne	194'000.00
Av. de Cour (tronçon Floréal-Ouchy)	Lausanne	184'000.00
Av. de l'Elysée (Ouchy-Fantaisie)	Lausanne	268'000.00
<b>Total</b>		<b>2'345'000.00</b>

Liste des « Chantiers projetés 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres »

Ch. de la Clochatte (séparatif)	Lausanne	360'000.00
Ch. de Beau-Rivage (séparatif – urgence)	Lausanne	115'000.00
Av. Béthusy (gainage)	Lausanne	30'000.00
<b>Total</b>		<b>505'000.00</b>

**3.3 Rénovation et extension du réseau de distribution et échanges périodiques des compteurs d'eau**

	Crédits accordés	Chantiers ouverts <sup>1</sup>	Chantiers projetés 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> trimestres	Total chantiers ouverts/projetés
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Réseau de distribution	4'200'000.00	5'353'000.00	1'047'000.00	6'400'000.00
Échange de compteurs	1'100'000.00	150'000.00	550'000.00	700'000.00
<b>Total</b>	<b>5'300'000.00</b>	<b>5'503'000.00</b>	<b>1'597'000.00</b>	<b>7'100'000.00</b>

**Différence coût total – crédit accordé : Fr. 1'800'000.-**

<sup>1</sup>Les chiffres de la colonne « Chantiers ouverts » représentent les montants engagés.

Liste des « Chantiers ouverts »

Échange de compteurs		150'000.00
Ch. des Cerisiers	Crissier	175'000.00
Rue St-Martin	Lausanne	485'000.00
Ch. des Abeilles	Lausanne	200'000.00
RC 1 Dorigny-rue du Centre (1 <sup>ère</sup> ét.)	St-Sulpice	410'000.00
Ch. de la Fauvette (Grésy - Oron)	Lausanne	300'000.00
Pl. de l'Ours-av. de Béthusy	Lausanne	383'000.00
Pl. de la Riponne (m2)	Lausanne	157'000.00
Ch. de Riant-Pré - ch. de la Chaumière	Lausanne	219'000.00
Ch. de la Chérard, de Ruffy, du Franey	Lonay	450'000.00
En Caplan (nouv. quartier)	Préverenges	55'000.00
Av. de l'Elysée (Ouchy-Fantaisie)	Lausanne	355'000.00
Ch. du Village	Epalinges	200'000.00
Ch. des Roches	Epalinges	130'000.00
Rte de Bussigny (suppr. cond. + gainage vers Audi)	Crissier	170'000.00
Ch. de la Cocarde	Ecublens	186'000.00

Rue Bellefontaine-av. Georgette	Lausanne	172'000.00
Rte de Blonay (village de Brent)	Montreux	162'000.00
Ch. de la Fauvette (inf)	Lausanne	130'000.00
Ch. du Bois-de-Ban	Epalinges	100'000.00
Ch. des Brûlées	Ecublens	225'000.00
Rue Sainte-Beuve	Lausanne	75'000.00
Rue de Langallerie	Lausanne	43'000.00
Ch. de la Vuachère (12-18 et 133-141)	Lausanne	87'000.00
m2 - Ch. de la Ficelle (Dapples - Grancy)	Lausanne	40'000.00
Déchetterie de Malley	Renens	40'000.00
Patinoire de Malley (suppr. cond.)	Prilly	9'000.00
Golf de Lausanne	Lausanne	50'000.00
Ch. de la Vuillette	Lausanne	45'000.00
Rtes de L'Eau Froide et de La Torneresse, L'Etivaz	Château d'Oex	300'000.00
<b>Total</b>		<b>5'503'000.00</b>

Liste des « Chantiers projetés 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres »

Echange de compteurs		550'000.00
Ch. de Clamadour	Lausanne	120'000.00
Rue de l'Industrie	Renens	155'000.00
Rte du Signal	Lausanne	110'000.00
Ch. des Chaiffaises	Belmont	150'000.00
Place Bellerive	Lausanne	80'000.00
Ch. de Jolimont	Prilly	212'000.00
Ch. de la Jaquière	Epalinges	25'000.00
Ch. des Crêts	Ecublens	45'000.00
Rue du Valentin	Lausanne	150'000.00
<b>Total</b>		<b>1'597'000.00</b>

#### 4. Demande de crédits complémentaires

##### **4.1 Rénovation, adaptation et extension de la voirie, des espaces publics et d'ouvrages, remise en état du marquage routier et des boucles inductives de détection des véhicules faisant suite à ces interventions, ainsi que rénovation et extension des installations de régulation du trafic**

La demande de crédit complémentaire d'un montant total de **1'100'000 francs**, s'explique comme suit :

###### *a) Adjonction d'un nouveau chantier - Chemin de Bérée*

*Comptabilisé dans sous-compte « Rénovation et réaménagement des espaces publics »*

A l'origine, le service d'urbanisme a fixé, dans le cadre du PPA concerné, des limites de construction permettant d'aménager d'une part un trottoir supplémentaire sur le chemin de Bérée et également la réalisation d'une présélection au débouché dudit chemin sur la route de Berne. Dans le cadre de la convention relative au passage au domaine public du chemin de Bérée, les aménagements précités ont servi de base de négociation pour inciter les propriétaires concernés à lever les nombreuses servitudes qui grevaient les différentes parcelles. Le passage au domaine public du chemin de Bérée est une étape indispensable afin de permettre le développement du quartier des Fiches. En raison d'une part des travaux d'aménagement liés à l'immeuble Favre situé sur une parcelle privée communale, et d'autre part des projets de réaménagement autour de la station Fourmi du m2, il est opportun d'intervenir cette année sur le débouché du chemin de Bérée. Les travaux d'aménagement concernés dont les soumissions sont encore en cours de préparation peuvent être devisés à environ **150'000 francs**.

###### *b) Financement complémentaire sur les chantiers planifiés*

###### Chemin de la Fauvette

*Comptabilisé dans sous-comptes « Rénovation et réaménagement des espaces publics » et « Travaux liés aux remplacements et extensions ordinaires des réseaux des conduites souterraines »*

Dans le cadre des travaux de réfection des conduites souterraines, le service des routes et de la mobilité a planifié la réalisation de deux tronçons de trottoir afin d'améliorer la sécurité des cheminements piétonniers sur deux secteurs identifiés comme particulièrement délicats. Suite à la séance publique où l'ensemble des interventions des services industriels a été présenté aux habitants concernés, une pétition a été lancée afin de prolonger la construction du trottoir sur l'ensemble du chemin de la Fauvette. Lors de la rencontre sur place avec les représentants des pétitionnaires, il a été décidé de compléter, dans une première étape, le trottoir sur le tronçon compris entre les deux premiers secteurs initialement prévus. La plus-value estimée pour ces travaux d'aménagement complémentaire est devisée à environ **50'000 francs**.

En outre, le service des routes et de la mobilité a profité de l'occasion offerte par les travaux de renouvellement des conduites d'eau pour réfectionner le revêtement du sol de la chaussée non touché par les travaux de fouilles sur les tronçons compris entre Chailly et Esplanade + Grésy à Craivavers. La section de chaussée comprise entre ces deux tronçons, soit entre Esplanade et Grésy, est aussi dans un état de dégradation avancé (soit 2'700 m<sup>2</sup> - multiples fouilles et derniers entretiens routiers datant de 1979 et 1986). Faute de budget suffisant, le service des routes et de la mobilité n'a pu intégrer sa réfection.

Considérant l'importance des travaux engagés sur cette artère, l'impact que ces derniers ont sur les populations environnantes et le degré de dégradation atteint par cette section de chaussée, ledit service estime judicieux de la traiter dans le cadre de l'intervention en cours. Le complément nécessaire à ce supplément de prestations est estimé, sur la base des prix unitaires offerts par l'entreprise adjudicataire, à **150'000 francs**.

#### Chemin des Abeilles

*Comptabilisé dans sous-compte « Travaux liés aux remplacements et extensions ordinaires des réseaux des conduites souterraines »*

Dans la procédure actuellement en cours de cession au domaine public d'une partie du hors-ligne de la parcelle n° 7153 de Lausanne, la Commune prolongera sur une distance de 65 m environ le trottoir sud du chemin des Abeilles jusqu'au chemin Isabelle-de-Montolieu. Ces travaux n'ont pu être planifiés plus tôt car liés à un projet de construction sur une parcelle privée qui n'était pas connu lors de l'établissement de l'enveloppe du CCA 2007. Ces travaux s'effectueront dans le cadre du prochain chantier de réaménagement des réseaux souterrains et de la voirie de l'entier du chemin des Abeilles qui débutera dans le 3<sup>ème</sup> trimestre 2007 et pour lequel la Municipalité a déjà adjugé à l'entreprise Martin SA un montant de 482'000 francs pour le service des routes et de la mobilité. La plus-value pour ce supplément de travaux est estimée, sur la base des prix unitaires offerts par l'entreprise adjudicataire, à **30'000 francs**.

#### Avenue Béthusy

*Comptabilisé dans sous-compte « Travaux liés au renouvellement des conduites souterraines engagés depuis le Pont de Chailly »*

Le service des routes et de la mobilité avait prévu un montant de 700'000 francs, dans le crédit-cadre annuel 2007, pour le renouvellement du revêtement bitumineux de la chaussée, sur le tronçon compris entre la place de l'Ours et l'avenue Victor-Ruffly. Profitant de l'occasion, les services gestionnaires des réseaux souterrains ont décidé de poursuivre la rénovation de leurs réseaux, engagée depuis le Pont de Chailly. Cette nouvelle situation, qui nécessite la dépose des voies de tram existant sous la chaussée actuelle, rend indispensable la refondation complète de la chaussée afin de lui assurer une capacité de portance uniforme sur toute la largeur. Le surcoût engendré par ce changement de programme est de **800'000 francs**.

#### *c) Objet particulier*

##### Aménagement d'un local de voirie dans la station m2 de la Riponne

*Comptabilisé dans sous-compte « Rénovation d'édicules publics »*

La mise en place du préavis n° 2005/76 "Entretien 2006", relatif à la réorganisation des procédés de nettoyage, nécessite l'aménagement de locaux à proximité des lieux d'interventions des équipes d'entretien. L'opportunité de créer un local de voirie au centre-ville se présente dans la station m2 de la Riponne. La position de ce local est particulièrement intéressante, de par sa proximité avec les rues piétonnes et la place de la Riponne. Ce local en sous-sol, d'environ 30 m<sup>2</sup> sera livré brut à la Commune, charge à cette dernière de l'aménager à ses frais. Il est prévu d'y créer un vestiaire pour quatre collaborateurs et un dépôt destiné au matériel d'exploitation. Les travaux d'aménagement doivent nécessairement être réalisés en coordination avec ceux de la station m2, pour le raccordement électrique et l'alimentation en eau. Ces travaux doivent être réalisés à fin décembre 2007. Dans le préavis "Entretien 2006" aucun montant n'a été prévu pour ce local, qui n'avait pas encore fait l'objet d'un accord avec le m2.

Vu l'opportunité de réaliser un local particulièrement bien placé et la nécessité de réaliser les travaux à très court terme, cet objet en relation directe avec l'entretien des routes a été placé dans cette demande de crédit complémentaire. L'aménagement de ce local est estimé à **80'000 francs**.

Le total des travaux décrits aux points a) à c) représente la somme de **1'260'000 francs**. La différence avec le crédit complémentaire de **1'100'000 francs** demandé provient d'un solde positif de **160'000 francs** sur le crédit de **4'600'000 francs** accordé.

#### **4.2 Extension du réseau public séparatif d'évacuation des eaux**

La demande de crédit complémentaire d'un montant total de 500'000 francs concerne des travaux de génie civil liés à l'adaptation et à la mise en séparatif du réseau public d'évacuation des eaux, et s'explique comme suit :

##### ***a) Adjonction de nouveaux chantiers***

###### Chemin de Beau-Rivage

Suite aux diverses intempéries de forte intensité survenues durant le courant du mois de juin 2007, il est apparu que le réseau public actuel d'évacuation présentait certaines déficiences dans le secteur d'Ouchy. Des dysfonctionnements provoquant d'importants déversements sur chaussée et refoulements dans les bâtiments raccordés ont ainsi été constatés et ont nécessité des interventions d'entretien et de sécurisation d'urgence. Afin d'éviter que ne se reproduisent prochainement des événements similaires, il est nécessaire de procéder à l'adaptation du réseau d'évacuation des eaux sur le bassin versant concerné, soit en l'occurrence sur la partie supérieure du chemin de Beau-Rivage. Outre la relative urgence à réaliser ces interventions, le service d'assainissement souhaite profiter des travaux actuellement en cours sur l'avenue de l'Elysée pour procéder à une coordination appropriée des interventions nécessaires et limiter ainsi les nuisances dans ce secteur. Le montant estimé des travaux à engager pour l'adaptation et la mise en séparatif du réseau public du chemin de Beau-Rivage est de 115'000 francs.

##### ***b) Financement complémentaire sur les chantiers en cours***

###### Avenue des Alpes

Dans le cadre des travaux de réfection des conduites souterraines en voie d'achèvement sur l'avenue des Alpes, le service d'assainissement a dû faire face à divers imprévus ayant entraîné des surcoûts importants. Il s'agit principalement de la présence de molasse dans une proportion et une dureté non prévue, ainsi que de la rencontre d'une zone de pollution du sous-sol ayant nécessité un traitement particulier des matériaux excavés. De même, le projet a dû être adapté à la présence sur place de réseaux privés non répertoriés. Il a aussi dû être procédé à des sondages d'investigation sur un réseau non accessible. Le surcoût engendré par ces divers imprévus a été établi et se monte à 285'000 francs.

###### Avenue Victor-Ruffly (tronçon Vallonnette-Temple)

Suite à diverses exigences liées à l'organisation des phases de chantier, voulues afin de réduire la durée des travaux et les incidences sur le trafic, la mise en séparatif s'effectue de manière non coordonnée. En outre, la longueur des étapes de fouilles dans les carrefours a été réduite et les travaux sont entrepris dans d'importants embarras d'étais et de conduites. Le service d'assainissement a par ailleurs procédé à la rénovation de 10 mètres de canalisations existantes qui s'étaient révélées non conformes. Ces facteurs sont la cause d'importantes plus-values et de revendications de l'entreprise adjudicatrice. Le complément nécessaire pour le financement de ces plus-values a été estimé à 100'000 francs.

### **4.3 Rénovation et extension du réseau de distribution et échanges périodiques des compteurs d'eau**

La demande de crédit complémentaire, d'un montant total de 1'800'000 francs, s'explique comme suit :

***a) Chantiers annoncés après l'adjudication du préavis 2006/54 qui n'ont pas fait l'objet d'un financement :***

*Ch. des Cerisiers, Crissier* *Fr. 175'000.-*

Chantier annoncé déjà en 2003, mais reporté successivement d'année en année par la commune de Crissier, pour cause de litiges avec les propriétaires.

*Rte de la Brûlée, Ecublens* *Fr. 225'000.-*

La commune d'Ecublens a annoncé ces travaux fin 2006 et engagé des travaux de modification et de réaménagement de la chaussée ; le service du gaz doit remplacer sa canalisation et la canalisation d'eau potable mérite également d'être rénovée si ces travaux sont coordonnés.

*Ch. des Chaffaises, Belmont* *Fr. 150'000.-*

Le déplacement de la conduite du Pays d'Enhaut est rendu nécessaire pour permettre la construction de deux immeubles. Ces travaux avaient été annoncés et étudiés avec les promoteurs à fin 2005, mais plus aucune nouvelle n'avait été donnée jusque à la mise à l'enquête à fin 2006.

*Ch. du Bois-de-Ban, Epalinges* *Fr. 100'000.-*

Ce chantier initialement prévu en 2006 a finalement été reporté en 2007 pour cause d'une surcharge importante de travail. Il est impératif de rénover rapidement cette conduite car elle est en très mauvais état (fuites à répétition ces dernières années occasionnant des dégâts aux propriétés privées).

*Ch. de Chérard, Ruffly, Franey, Lonay* *Fr. 450'000.-*

La commune de Lonay envisage la mise en séparatif dans ces rues, les travaux n'ont pas démarré comme annoncé en 2006, mais reportés en 2007.

*Ch. de Jolimont, Prilly* *Fr. 212'000.-*

Le service du gaz avait prévu de remplacer sa conduite en 2006, mais en raison des travaux que la commune réalisait sur une rue adjacente, les travaux n'ont pas pu démarrer comme prévu. La conduite d'eau potable mérite également d'être rénovée si ces travaux sont coordonnés.

*Rte de Bussigny, Crissier* *Fr. 170'000.-*

Ce chantier a été décidé suite à une rupture de la conduite le 12 décembre 2006.

*Rue de Langallerie* *Fr. 44'000.-*

Le service a mis hors service son réseau dans le carrefour Langallerie-Marterey pendant les travaux de percement du tunnel pour le m2. Il s'agit maintenant de profiter des travaux de réaménagement de la chaussée pour poser une nouvelle conduite dans ce carrefour, travaux qui devraient être réalisés en 2008.

**Soit des travaux pour un montant de Fr. 1'526'000.-**

**b) Nouveaux chantiers annoncés en 2007**Golf de Lausanne Fr. 50'000.-

Remplacement de la conduite sur 175 m dans le cadre des travaux de réaménagement réalisés par le Golf.

Déchetterie de Malley Fr. 40'000.-

Remplacement d'un tronçon de conduite sous les murs et les voies d'accès à la déchetterie.

Ch. de la Vuachère (12-18 et 133-141) Fr. 87'000.-

Gainage de la conduite d'eau, travaux réalisés suite à des travaux exécutés dans l'urgence par le service du gaz en fin d'année 2006.

Rue Sainte-Beuve Fr. 75'000.-

Gainage de la conduite, travaux programmés pour 2008 mais réalisés finalement cette année, afin de coordonner ces travaux avec les interventions de Routes et Mobilité et du m2.

Ch. de la Vuillette, Chalet-à-Gobet Fr. 45'000.-

Le service du gaz doit déplacer un tronçon de conduite actuellement sur des propriétés privées. Il est judicieux de profiter de cette fouille pour remplacer la canalisation d'eau datant des années 1960.

m2 - Ch. de la Ficelle, Lausanne Fr. 40'000.-

La conduite qui a été mise hors service pendant les travaux du m2 a été remplacée, mais ces travaux n'ont pas été financés par manque de planification (problème rencontré systématiquement dans le cadre de travaux liés au m2).

Patinoire de Malley, Prilly Fr. 9'000.-

Modification du réseau d'eau suite aux travaux de réaménagement entrepris devant la patinoire.

L'Etivaz, Château-d'Oex Fr. 300'000.-

Remplacement des conduites des sources de la Torneresse et de l'Eau Froide, dans le cadre des travaux de mise en séparatif entrepris par la commune.

Ch. de la Jaquière, Epalinges Fr. 25'000.-

Bouclage de réseau dans le cadre d'une nouvelle construction.

Ch. du Crêt, Ecublens Fr. 43'000.-

Extension de réseau pour l'alimentation et la défense incendie d'un nouveau lotissement.

Rue du Valentin Fr. 150'000.-

Gainage de la partie médiane de cette rue où les services communaux sont intervenus à maintes reprises ces 2 dernières années pour des corrosions, la dernière fois au mois de juillet 2007 (2 interventions simultanées).

**Soit des travaux pour un montant de Fr. 864'000.-**

Soit un total de Fr. 2'390'000.-, dont Fr. 190'000.- ont été financés par le montant initial du budget alloué aux extensions annuelles et Fr. 400'000.- qui proviennent de la non dépense du budget alloué pour la pose des compteurs. En effet suite aux efforts consentis ces dernières années grâce à la sous-traitance, nous avons bien rattrapé le retard pour les échanges de compteurs et nous pouvons nous permettre de diminuer le nombre d'échanges pour 2007.

## 5. Récapitulation

### Service des routes et de la mobilité :

Adjonction nouveaux chantiers :	Fr. 230'000.-
Financement complémentaire sur les chantiers planifiés :	<u>Fr. 870'000.-</u>

**Total service des routes et de la mobilité : Fr. 1'100'000.-**

### Service d'assainissement :

Adjonction nouveau chantier :	Fr. 115'000.-
Financement complémentaire sur les chantiers planifiés :	<u>Fr. 385'000.-</u>

**Total service d'assainissement : Fr. 500'000.-**

### eauservice :

Chantiers qui n'ont pu faire l'objet d'un financement, mais annoncés avant la fin 2006 :	Fr. 1'526'000.-
Nouveaux chantiers annoncés en 2007 :	Fr. 864'000.-
<i>A déduire : travaux financés par le crédit cadre 2007 :</i>	<i>Fr. -190'000.-</i>
	<u><i>Fr. -400'000.-</i></u>

**Total eauservice : Fr. 1'800'000.-**

**Total crédit complémentaire : Fr. 3'400'000.-**

Avec ce crédit complémentaire de 3'400'000 francs, le crédit global pour la rénovation et extension de la voirie, du réseau des collecteurs publics et du réseau de distribution d'eau de la Direction des travaux s'élèvera à 15'650'000 francs pour l'exercice 2007.

## 6. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis n° 2007/39 de la Municipalité, du 23 août 2007 ;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

- 1 d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire de 1'100'000 francs, somme à porter en augmentation du crédit-cadre annuel 2007 destiné à la rénovation et à l'extension de la voirie ;
- 2 d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges supplémentaires d'intérêts et d'amortissements y relatives sous les rubriques 4201.331 et 4201.390 du budget du service des routes et de la mobilité ;
- 3 d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire de 500'000 francs, somme à porter en augmentation du crédit-cadre annuel 2007 destiné à la rénovation et à l'extension du réseau des collecteurs publics pour la réalisation de travaux d'extension du réseau séparatif ;
- 4 d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges supplémentaires d'intérêts et d'amortissements y relatives sous les rubriques 4602.331 et 4602.390 du budget du service d'assainissement ;
- 5 d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire de 1'800'000 francs, somme à porter en augmentation du crédit-cadre annuel 2007 destiné à la rénovation et à l'extension du réseau de distribution d'eau potable ;
- 6 d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges supplémentaires d'intérêts et d'amortissements y relatives sous les rubriques 4700.331 et 4700.390 du budget d'eauservice.
- 7 de porter, en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1, les subventions qui pourraient être accordées à eauservice par l'Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :  
*Daniel Brélaz*

Le secrétaire :  
*Philippe Meystre*